

POLICULTURES

Septembre 2015

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 194

page 4 > le Nord change de cap, page 5 > La chronique de Jacques Bertin : chronique (un peu) décousue, page 6 > Ambronay, le mystère de la Passion, page 7 > Expositions : un automne Picasso, page 8 > Rebevalle vivant, page 9 > Marius Borgeaud chez lui, page 10 > Georges Rousse à la Conciergerie, page 10 > les flèches de Buren à Amiens, page 11 > Un été culturel en bref, page 12 > Note de lecture: une histoire de l'édition.

CRÉATION LIBRE

Le projet de loi sur la création va enfin être présenté au Parlement. Promis par François Hollande, mis sur les rails par Aurélie Filipetti, toujours écarté de l'ordre du jour des assemblées, il y arrive enfin sous la signature de Fleur Pellerin. L'attention médiatique se concentre sur son article un, qui énonce que "la création artistique est libre". Cette formulation bizarre est déjà associée à des événements d'actualité, comme le vandalisme qui s'est acharné sur une œuvre d'Anish Kapoor à Versailles. La loi, se réjouissent d'aucuns, donnera des armes pour combattre les vandales.

Voire. Le cas Anish Kapoor est une bonne introduction au sujet. Ce qui est en cause ici n'est pas la liberté de création, mais celle d'exposer des œuvres. L'artiste a été d'autant plus libre de créer que sa création a été facilitée, en France, par les commandes que lui a passées l'État français, pour Versailles aujourd'hui, pour *Monumenta* au Grand-Palais il y a quatre ans.

La rentrée littéraire est, comme toujours, active, avec son lot habituel de quelque 600 romans. De cette masse, seule une quinzaine de titres émerge, dont les auteurs font le tour des radios, des télévisions, et les titres des journaux. Les autres ont été libres de créer, mais est-ce suffisant ? Pour que la création soit libre, il ne suffit pas de le proclamer. Il faut chercher les moyens de rendre cette liberté effective.

Philippe Pujas

UNE LOI QUI DÉÇOIT

Le projet de loi "relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine", attendu depuis le début du quinquennat, va enfin être présenté au Parlement. Il doit être examiné à partir du 28 septembre en première lecture par l'Assemblée nationale.

Ce texte, on le sait, regroupe deux projets qui auraient dû être présentés séparément mais que l'encombrement du calendrier parlementaire avait

conduit Aurélie Filipetti à joindre : la loi sur la création promise aux professionnels qui la réclamaient depuis longtemps, et la loi sur le patrimoine, loi d'ajustement et de modernisation.

C'est cet étrange attelage, produit de l'opportunité plus que du choix, qui est soumis au Parlement. Il dégage donc une impression de loi fourre-tout, surtout dans sa partie création.

lire la suite page deux



Dans le projet de loi sur la création et le patrimoine, ce sont les dispositions sur le patrimoine qui sont à la fois les plus fortes, avec notamment la création de "cités historiques", et les plus regardées avec circonspection : une baisse du niveau de protection, accompagnant le retrait de l'État, est crainte.

CRÉATION ET PATRIMOINE : UNE LOI QUI DÉÇOIT

SUITE DE LA PAGE UNE

Attendu depuis si longtemps, il est donc là. Avec ses trois composantes : les principes, les mesures concernant la création, celles relatives au patrimoine.

Le plan des principes, d'abord : on ressent, à la lecture de l'exposé des motifs, une impression de malaise. Et on comprend vite d'où vient ce malaise : on ne retrouve pas dans ce texte les ambitions qui ont fait les politiques publiques de la culture depuis non pas cinquante ou soixante ans, mais bien plus longtemps, par exemple pendant ces années d'avant-guerre qui portent la marque de Jean Zay, récemment panthéonisé sans que son message ait été intégré.

C'était comme si l'État n'avait plus, pour la culture et pour l'art, d'ambition ni pour lui-même ni pour le pays, ou alors une ambition décentrée. Le début de l'exposé des motifs du projet de loi est révélateur de cette approche.

Il dit : "La culture fait la richesse de la France et constitue le creuset de l'identité républicaine". Il dit aussi qu'elle est "pour la France un puissant vecteur de développement économique". Rédaction certes dans l'air du temps, mais, dès les premières lignes, l'impression domine que la loi passe à côté de l'essentiel...

Au plan des principes, encore, l'article un du projet de loi, celui qui a retenu l'attention des premiers commentateurs : il énonce que "La création artistique est libre". Le ministère explique que "c'est une nécessité dans la France de l'après-Charlie". Et des juristes observent qu'inscrire la liberté de création dans la loi est utile, parce que la loi isole une forme particulière de liberté d'expression, à laquelle elle donne une force particulière qui sera un élément d'appréciation pour les juges. Il ne restera plus qu'à définir la création artistique, ce qui annonce de beaux débats dans les

La LOI en BREF

Inscrivant dans la loi, par son article 1, que "la création artistique est libre", le projet de loi comprend notamment, dans sa partie création :

- un article (3) qui fixe un cadre juridique pour les institutions de référence dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques
- plusieurs articles consacrés aux rémunérations des interprètes dans leurs relations avec les producteurs phonographiques et les plateformes de musique en ligne. Il institue, notamment, un "médiateur de la musique".
- deux articles sur la transparence des comptes de la filière cinématographique
- des dispositions favorisant l'accès au livre des personnes handicapées
- un article qui permet d'ajouter les artistes de cirque et les marionnettistes à la liste des artistes du spectacle
- des dispositions sur l'enseignement supérieur

artistique

Sur le patrimoine :

- la prise en compte par la loi du patrimoine mondial, de ses zones tampons et des plans de gestion
- le regroupement de labels sous l'appellation "cités historiques"
- l'adaptation des périmètres des monuments historiques, assouplissant la règle des 500 mètres
- le choix par les collectivités du niveau de protection qu'elles souhaitent
- la possibilité de classement d'ensembles mobiliers
- la création d'une catégorie de "domaines nationaux"
- l'assouplissement des règles d'urbanisme au profit de projets architecturaux innovants



UNE LOI QUI DÉÇOIT

SUITE DE LA PAGE DEUX

prétoires...

Mais l'affirmation renvoie inévitablement au vieux débat entre liberté formelle et liberté réelle ; le projet de loi aborde peu les conditions réelles de l'exercice de cette liberté, en particulier ce qu'on appelle la censure économique. Il ne se s'y intéresse que par le biais de l'adaptation de la filière musicale à la révolution numérique. Un amendement proposé par trois députés fait valoir par ailleurs que "ce sont les œuvres rendues publiques qui subissent des dégradations volontaires", et il suggèrent de modifier l'article un en "la création artistique et sa diffusion sont libres".

CRÉATION

Le volet création du projet de loi est très en retrait sur ce qu'espéraient les professionnels qui souhaitaient de longue date une loi de programmation, capable à la fois d'énoncer une politique forte et d'en dégager les moyens. Il n'y a, en l'état du projet, ni l'une ni les autres, mais des aménagements concernant des dossiers pendents. "Manque de souffle", disent des déçus. Ou alors, manque d'une conception qu'on pourrait dire intérieure d'une politique culturelle : comme si la culture n'était pas vécue sensiblement, mais observée et gérée de l'extérieur ? L'un des premiers à donner son avis a été le Conseil économique, social et

environnemental avait souligné de nombreuses absences, en particulier sur les pratiques en amateur et sur l'éducation artistique.

PATRIMOINE

Le volet patrimoine, avec ses nombreuses mesures à l'impact fort, n'échappe pas à la confusion des hiérarchies. Le chapitre consacré aux espaces protégés et sensibles est placé sous l'objectif de "valoriser les territoires par la modernisation du droit du patrimoine et la promotion de la qualité architecturale".

Cet oubli par l'État des enjeux les plus importants n'est pas étranger à un recul des protections. Ce recul est réel, en dépit des affirmations contraires du ministère. La nouveauté la plus spectaculaire du texte est le regroupement de tous les labels et procédures concernant les espaces protégés sous l'étiquette unique de "cité historique". La "cité historique" va remplacer les divers dispositifs existants : secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Il y a là, sans doute, une simplification qui n'est pas nécessairement mal venue. Mais ce qui inquiète les défenseurs du patrimoine, c'est, dans le nouveau schéma d'ensemble que dessine la loi, le retrait sensible de l'État. "Il y a une vraie régression pour ce

qui concerne les abords des sites historiques", déplore Julien Lacaze, vice-président de la SPPEF (Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France) pour qui "on se rapproche d'une conception plus libérale". "On a l'impression, juge-t-il, qu'il y a inversion de la logique : l'important est de ne pas contrarier les projets d'aménagement". Le projet de loi donne l'initiative aux collectivités, relèvent dans la même veine d'autres acteurs. C'est la collectivité qui choisira le régime de protection, secteur sauvegardé ou plan local d'urbanisme. La crainte est le régime le moins contraignant soit choisi. Les associations d'élus ne sont du reste pas enthousiastes de ce cadeau : derrière le désengagement réglementaire de l'État, l'Association des maires de France redoute le désengagement financier. Au Parlement, maintenant, d'apporter sa contribution.

DES AMENDEMENTS POUR L'ARCHITECTURE

La ministre de la culture a reçu, le 7 juillet, le rapport sur la stratégie nationale pour l'architecture, qu'elle avait commandé aux architectes Frédéric Bonnet, Marc Barani et Paul Chemetov. Elle avait alors dit son intérêt pour un certain nombre des mesures proposées dans le rapport (notamment sur la sensibilisation du public à l'architecture, au patrimoine contemporain et sur la structuration de la profession) et indiqué que certaines de ces propositions pourraient trouver leur place dans le projet de loi sur la création, le patrimoine et l'architecture. C'est ce qu'elle a confirmé le 15 septembre à l'occasion de la présentation des journées du patrimoine. Ces ajouts devraient trouver leur place par le biais d'amendements introduits à l'occasion du débat parlementaire. Fleur Pellerin a cité en exemple l'intervention d'un architecte dans le plan paysager des nouveaux lotissements.

L'AFFAIRE REMBRANDT

Qu'est-ce qu'un trésor national ? la question se pose après que le ministère de la culture ait, au printemps dernier, donné l'autorisation d'exportation à deux splendides Rembrandt, détenus par Éric de Rothschild qui souhaitait les vendre. Autorisation donnée dans une grande discrétion. Les deux tableaux, des portraits en pied très rares d'un couple flamand, sont chers (160 millions d'euros). Une solution se dessine pour éviter que la France perde ces chefs-d'œuvres : un accord avec le Rijkmuseum

d'Amsterdam, qui permettrait un achat partagé et une présentation par rotation au Louvre et dans le musée néerlandais. "Refuser le certificat d'exportation aurait empêché cette solution, à laquelle nous pensons depuis l'origine", plaide aujourd'hui Fleur Pellerin. Pour trouver les 80 millions nécessaires, la ministre de la culture compte sur le mécénat, et pourquoi pas, pour une partie qui ne pourra être que marginale, sur une souscription publique.

LE NORD CHANGE DE CAP

RENDEZ-VOUS

ÉVALUER

LES POLITIQUES PUBLIQUES

“Arts, culture et médias : comment évaluer les politiques publiques?” est le thème des septièmes journées d'économie de la culture et de la communication”, organisées à l'initiative du ministère. De l'Hadopi aux politiques locales, en passant par l'éducation artistique et l'annulation des festivals.

24 et 25 septembre

Paris BNF

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministérielles/Etudes-et-statistiques

FRONTIÈRES

Un thème qui se révèle d'une actualité brûlante pour la prochaine exposition du Musée de l'histoire de l'immigration. L'ambition est de « comprendre le rôle et les enjeux contemporains des frontières dans le monde et retracer les histoires singulières de ceux qui les traversent aujourd'hui. » Il y sera question des frontières de l'Europe et de la France, des murs-frontières, dont la Hongrie vient d'allonger la liste, et, enfin, d'un monde sans frontières, alors que « l'existence des frontières est remise en cause par les flux migratoires. »

10 novembre au 29 mai

293 av. Daumesnil Paris

www.histoire-immigration.fr

Arguant d'une situation financière désastreuse, le Conseil départemental coupe drastiquement dans les subventions à la culture

Le 6 juillet, le Conseil départemental du Nord décidait une baisse drastique des subventions accordées à la culture. Baisse intervenue en milieu d'année, fragilisant les budgets d'institutions culturelles de diverses tailles, et que le président du Conseil départemental, Jean-René Lecerf (LR) justifiait par l'état critique des finances du département. Ancré traditionnellement à gauche, le Nord a basculé à droite aux dernières élections. Il avait auparavant, comme la Région Nord-Pas-de-Calais, une politique culturelle active, et les choix de juillet marquent une rupture radicale avec cette tradition.

Parmi les institutions affectées par la décision du Conseil départemental, la Rose des Vents,

scène nationale de Villeneuve d'Ascq que dirige Didier Thibaut, qui a vu sa subvention départementale pour l'année en cours diminuée de 20%. “Jean-René Lecerf nous a reçus. Nous lui avons dit que ce n'était pas en comprimant les budgets de la culture qu'il allait restaurer ses marges, et que c'était la première fois qu'une collectivité rompait le consensus sur la culture, ce qui envoyait un signal très négatif”.

L'ÉTAT

Ces coupes étaient aussi un message adressé à l'État, juge Didier Thibaut. L'État a peu réagi. C'est que son dossier a des faiblesses. Certes, le dialogue est noué avec le préfet. Mais le directeur de la Rose des

Vents est de ceux qui constatent que “l'État fait payer son austérité par les collectivités territoriales”. Quant à la ministre de la culture, “elle a réagi par un tweet disant que la décision du Nord était consternante. Il faut que l'État vienne négocier avec le Département. Ça ne suffit pas de dire que c'est consternant”.

Et la loi sur la création, peut-elle améliorer les choses ? “On espérait une loi-cadre. Quand je vois le résultat ! C'est mieux que rien, mais on est loin des aspirations de la profession. On s'est battu depuis cinquante ans pour construire. Les choses sont en train de s'effondrer comme un château de sable”.

La FIN DE “BANLIEUES D'EUROPE”

Un message : c'est la fin. Privée des subventions qui l'ont aidée à réfléchir et à agir depuis vingt-cinq ans sur la culture dans les banlieues, l'association “Banlieues d'Europe” a été contrainte de s'arrêter.

Créé par Jean Hurstel, Banlieues d'Europe était l'exemple-type du réseau européen dont la Commission européenne ne cesse de prôner l'existence : on s'y rencontrait entre Européens, on y débattait et échangeait des expériences sur l'art et la culture en banlieue. Ce réseau avait, sur

ces bases, tissé des liens nombreux à travers le continent. Bruxelles a longtemps encouragé et soutenu Banlieues d'Europe ; le soutien s'est arrêté en 2014. L'“Europe créative”, nom du programme culturel européen actuel, regarde dans d'autres directions. On semble surtout priser, à Bruxelles, les industries culturelles. La situation française a conduit, parallèlement, les collectivités territoriales à réduire leurs subventions. La cessation d'activité devenait inévitable. Elle est intervenue au mois d'août.

Banlieues d'Europe avait tenu ses 21èmes et dernières rencontres en novembre 2014 à Saint-Denis. L'association souligne, notamment, deux difficultés dans les procédures de financement européens : l'exigence de critères quantitatifs, mal adaptés au monde de la culture, et tout spécialement au travail de développement culturel mené dans les banlieues ; et les lignes budgétaires qui privilégient les réseaux disciplinaires au détriment de l'interdisciplinaire.

Madeleine Louarn a été réélue pour deux ans présidente du Syndec par le conseil national renouvelé par l'assemblée générale le 14 septembre. Madeleine Louarn dirige le Théâtre de l'Entresort à Morlaix. Comprenant principalement des directeurs de théâtres publics, le Syndec a intégré ces dernières années les arts plastiques, représentés au conseil national par Emmanuel Latreille (FRAC Languedoc-Roussillon).

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

CHRONIQUE (UN PEU) DÉCOUSUE...

1) La France. La France où je circule sans cesse, en auto, pour mon métier. La France est en train de devenir sinistre. Je ne parle pas ici des zones touristiques, des grands centres historiques, des campagnes pittoresques (où pourtant les ronds-points font ce qu'ils peuvent pour l'enlaidissement). Non. Je veux parler des bourgs, des petites villes, des villages, aujourd'hui devenus des déserts parcourus de quelques autos fantomatiques traquant de rares piétons. Innombrables magasins fermés, à vendre, à louer, magasins transformés en appartements... La notion même de centre-ville est en train de disparaître : il reste un coiffeur, une pharmacie, un boulanger ; le bistrot, séculaire pourtant, c'est pour l'an prochain. Toute se passe désormais à la périphérie des villes, supermarchés et restos. Le centre-ville est un silence lugubre. Affreux.

2) Ah, tu es toujours pessimiste ! Tu vois toujours tout en noir. Oui, et je connais le terrorisme des optimistes. Vous savez, ces gens qui ne peuvent s'empêcher, au moins une fois par heure de s'écrier : la vie est belle, ou : j'aime la vie ! Pour eux, le fait de rester discret et ne pas surenchérir ou ni même les précéder dans l'enthousiasme fait de vous un être infréquentable : grincheux, pesant, taciturne, antisocial. Vous pouvez être plus gentil, plus serviable, plus drôle, ils ne vous croient pas. Comme si, au fond de vous, se cachait une bête malfaisante, une maladie secrète, un virus. La bonne humeur est une forme nouvelle du puritanisme. N'osez jamais (JAMAIS !) parler de la tragédie de l'existence ; ce serait tragique pour votre vie sociale.

Et en plus, maintenant c'est le service de l'économie qui est la vive obligation de tous les jours. Criez Vive l'économie ! au moins une fois par heure.

3) Ah, pauvres modernes ! Nous avons jadis regardé l'avenir avec espoir... Puis, naguère, la modernité avec excitation et empressement... Puis, hier, la contemporanéité avec application et un rien de suspicion... Nous regardons maintenant l'avenir avec, déjà, lassitude et exaspération. L'étape suivante qu'on va nous imposer ? Je ne sais pas. Allez, vive l'avenir. Mais encore un instant, monsieur le bourreau...

4) Les médiatiques, les experts, les spécialistes, les politiques, les intervenants... Ecoutez-les, voyez-les sur les antennes. Leur façon de parler, insupportable : très vite, sans hésitation, à un rythme qu'il ne peuvent atteindre dans la vie réelle; l'important, aussi, est de ne pas sembler douter, suis-

je bête !

Et il y a en plus de ça les journalistes de l'info radio: vous-savez-comme-ils-parlent-les-journa euh listes-audio-A-toute-vitesse-et-s'a-rrêtent-tout-d'un euh coup-vous-avez-re-mar-qué-C'est-devenu-exass euh pérant. Je ne puis plus écouter les infos à la radio. Pourquoi ? Pourquoi je hurle dans ma voiture en massacrant le bouton du poste? Leur-façon-de-par euh ler-et-aussi-d'enchaîner-la fin-d'une-phrase-avec-la euh suivante-Vous-suivez ?

Alors, je coupe la radio. Salut mon petit gars... Et comme la radio publique, par ailleurs, me bassine d'obligatoires chansons en anglais (toujours les mêmes histoires de chadauses ine dzeusscaille), je coupe aussi. A euh dieu tous.

5) Evolution de la langue, selon les tendances venant d'en haut. C'est simple : tout mot anglais employé à la place d'un mot français vous met en position supérieure. Ce n'est quand même pas difficile à comprendre ! If ?

...Ah, la fierté naïve des parlants centraux à mettre des angloouilleries partout ! Evidemment, ça oblige la société française à des contorsions ridicules. Un exemple : newsroom. Pour trouver que newsroom fait mieux que salle des dépêches ou salle des infos, il faut être très, mais alors très-très con. Molto-molto...

J'avais, en son temps ricané lorsque dans ma région ils avaient inventé la " Loire-Valley ". Eh bien, la maladie se répand vers le bas ! Dans chaque commune on lance un cycling-machin, un rodi-chose, un ouiquiène-riding, est-ce que je sais (saying ?)...

Evidemment, moi, quand une publicité ne me parle pas ma langue, j'achète ailleurs (baille-baille !). Je suis un français vieillot, oui ; et alors ? Ringard, oui, et j'en suis fier. Ringard, c'est quand on continue à penser par soi-même. En période historique du médiatisme réalisé, il faut savoir être courageux.

(Il paraît que le pape a décidé qu'on dirait désormais la messe en anglais. Enfin le christianisme se tourne vers l'avenir ! Pas trop tôt.)

6) Faisons un crochet par le monde. Voici une scène vue à la télé : le président des Etats-Unis chantant (et bien) une chanson populaire de là-



bas et les centaines d'assistants reprenant en chœur. Imaginez-vous François Hollande entonnant *A la claire fontaine* et les conséquences en termes de foutage de sa gueule par les comiques et les éditorialistes ? Le ridicule du " populisme " et caetera. Question aux sociologues et politiciens : pourquoi la France est-elle démodée ? Et : qui s'emploie à la démoder avec ardeur ? Et pourquoi?

7) Restons dans la politique (...enfin, si on peut dire). Je lis ceci dans un hebdomadaire : une mosquée a brûlé et le ministre n'y est même pas allé ! Quel mépris ! grince l'éditorialiste...

Cette tendance à transformer les gouvernants en agents de communication faisant du symbolique, et qui courent les accidents, les incendies, les drames, pour montrer tout l'intérêt qu'ils portent à telle affaire, puis le lendemain telle autre... Ce n'est plus une tendance, c'est devenu le réel. Et c'est obscène. Si je glisse dans la rue, le ministre concerné va accourir, j'espère bien – peut-être même le Premier ministre, si je me fais vraiment mal ?

Merde.

8) Terminons sur une note gaie. L'autre jour, j'ai cherché sur internet la recette de la choucroute. Et alors ? Ben, qu'un amère-loque aux grandes oreilles, à l'autre bout de la planète, ait suivi mon parcours pendant vingt minutes à cause d'un mot qui, pour lui, semblait sonner un peu arabe, me remplit de gaieté. Je ne vois pas tout en noir, tu vois bien !

Youppie-je (et Allah prochaine !)

JB

AMBRONAY, LES MYSTÈRES DE LA PASSION

RENDEZ-VOUS

NUITS DE NACRE

Le grand rendez-vous de toutes les musiques jouées par l'accordéon. Quatre jours où les rues de Tulle résonnent de jazz, de musette, de chanson, de musiques du monde. Les organisateurs estiment que plus de 50 000 spectateurs assistent chaque année au festival. Cette année, le festival est centré sur l'accordéon et le jazz.

17 au 20 septembre Tulle

MUSIQUE DES RELIGIONS

Quatrième édition d'un festival qui s'intéresse aux musiques de toutes les religions. 250 artistes de dix pays, et des musiques du judaïsme, du christianisme, de l'islam, de l'hindouisme et du bouddhisme. En tout, 12 concerts-rencontres « au cœur des lieux de cultes pour une invitation à la fraternité. »

**Sacrées journées de Strasbourg
6 au 11 novembre**

TOUT'OUÏE

Les JM France (Jeunesses musicales) retrouvent la Ferme du Buisson Scène nationale de Marne-la-Vallée pour le festival « Tout'Ouïe », rendez-vous du spectacle musical pour les jeunes. En tout, une trentaine de concerts et spectacles, et des animations. En ouverture, une rencontre professionnelle autour de la chanson jeune public comme « nécessaire exigence artistique ».

**8 au 16 décembre
Ferme du Buisson
jmfrance.org**

Itay Jedlin restitue, avec l'aide du public, la Passion perdue de J.S. Bach

Le 36ème festival d'Ambronay, du 11 septembre au 4 octobre, a pour thème « Mythes et mystères ». Figure notamment au programme une Passion selon Saint-Marc de Bach. Cette Passion perdue entre bien dans la catégorie des mythes et des mystères.

Itay Jedlin était venu l'an dernier à Ambronay diriger son ensemble Le Concert étranger dans une Passion selon Saint-Jean.

La Passion selon Saint-Marc, que Daniel Bizeray, directeur du festival, et Itay Jedlin ont voulu programmer cette année, c'est autre chose. L'œuvre elle-même est entourée de mystère : on n'en sait presque plus rien. On avait des mentions de son existence, mais le sort s'est acharné sur les partitions, la dernière connue ayant été détruite avec Dresde dans le bombardement anglo-américain de février 1945.

Et puis, on a retrouvé un livret à Saint-Petersbourg en 2008. La nouvelle a beaucoup intéressé Itay Jedlin, qui avoue collectionner les propositions autour de cette Passion. « Il y a des recherches depuis les années soixante », relève-t-il, et diverses tentatives de reconstitution, à partir des éléments connus : Bach y aurait utilisé une ode funèbre, BWV 198, et diverses autres de ses compositions. C'est sur ces hypothèses que se sont généralement bâties les reconstitutions. « Finalement, je me suis dit qu'il était intéressant de proposer une reconstitution nous-mêmes. J'ai discuté avec plusieurs personnes qui ont l'habitude de cette musique, et



on s'est lancé dans l'écriture d'une nouvelle version. »

CONTEXTE LITURGIQUE

Ce sera le premier intérêt de la soirée. Il n'est pas le seul. « Une deuxième chose m'intéressait : entendre la Passion dans un contexte liturgique. J'avais envie de retrouver ce qu'était son côté fonctionnel. » Itay Jedlin est allé voir du côté du service du Vendredi Saint à Saint-Thomas de Leipzig où il a recueilli le témoignage précieux d'un sacristain. « Je me suis dit que si on reconstituait la Passion, on devrait aussi reconstituer le service ... à l'exception du prêche ».

Mais, et c'est la dernière innovation passionnante, Itay Jedlin est allé au bout de cette logique en choisissant de faire participer l'assemblée à l'interprétation. « Pour le service

du Vendredi Saint, il y avait trois hymnes chantés par l'assemblée, au début, au milieu, à la fin. Je me suis dit que ce serait intéressant de laisser au public la possibilité de participer ».

En fait, cette participation connaîtra deux niveaux. Le premier sera constitué d'une chorale amateur de la région, qui sera installée parmi le public, avec l'espoir d'entraîner celui-ci. Qui n'aura, souligne Itay Jedlin, que trois mélodies à apprendre. Trois mélodies simples, connues de tous les Protestants. « Ce ne sont pas des objets musicaux de grande précision », note-t-il. Le défi est, au fond, de retrouver l'esprit d'un temps dans sa vérité, en s'appuyant, aussi, sur l'esprit du lieu, la belle abbatale d'Ambronay.

**25 septembre
www.ambronay.org**

UN AUTOMNE PICASSO

Les expositions de la rentrée sont dominées par Picasso : vingtième anniversaire du musée Picasso de Paris, Grand-Palais et Toulouse. Petite sélection.

Au Centre Pompidou, deux grands rendez-vous : la rétrospective consacrée au peintre cubain Wifredo Lam (1902 - 1982). Plus de 400 œuvres des années 30 aux années 70 dessinent un itinéraire géographique et chronologique qui va de Cuba à l'Espagne, à la France et à l'Amérique latine. **30 septembre au 15 février**. L'exposition sera ensuite présentée au Museo Nacional Reina Sofia, à Madrid, du 12 avril au 15 août 2016, puis à la Tate Modern, Londres, du 14 septembre 2016 au 8 janvier 2017.

Au musée d'Orsay, "Splendeurs et misères Images de la prostitution en France (1850 - 1910)". On y rencontrera l'Olympia de Manet, mais aussi Toulouse-Lautrec, Degas, Munch, Vlaminck, Picasso. L'exposition « s'attachera à montrer la place centrale occupée par ce monde interlope dans le développement de la peinture moderne ». **(22 septembre - 20 janvier)**. Au musée d'Orsay et à l'Orangerie, « Qui a peur des femmes photographes ? », réévaluation de « l'extraordinaire contribution des femmes au développement du médium », entre l'invention de la photographie et 1945. **(14 octobre - 25 janvier)**

Du côté de la RMN :

- Au Grand-Palais, Picasso est en vedette, moins à travers ses œuvres qu'à travers l'influence qu'elles ont pu exercer sur les artistes qui l'ont suivi. C'est "Picasso.mania". On y croquera David Hockney, Roy Lichtenstein, Jasper Johns, Erro,

Baselitz, Basquiat, de la peinture, de la photographie, de la vidéo...



et des œuvres de Picasso. **(7 octobre au 29 février)**.

- Au Grand-Palais aussi, Élisabeth Louise Vigée Le Brun, dont ce sera la première rétrospective, plus de 170 ans après sa mort. Plus de 130 œuvres, avec ses célèbres autoportraits. **(23 septembre au 11 janvier)**

- au musée du Luxembourg, Fragonard amoureux, pour le portrait d'un siècle entre Lumières et libertinage. 80 œuvres, et aussi Boucher et Greuze, notamment. **(16 septembre au 24 janvier, lire page 11)**

La RMN co-produit par ailleurs l'exposition qui sera présentée au Palais des Beaux-arts de Lille du 26 septembre au 17 janvier, et dont le thème sera la "Joie de vivre" : comment l'art représente le bonheur. Avec des noms qui ne

surprennent pas, sur ce thème : Brueghel, Boucher, Chardin, Fragonard, Renoir, Carpeaux, Dufy, et Picasso. Une centaine d'œuvres de toutes disciplines, y compris le cinéma. **(26 septembre - 17 janvier)**

L'automne est très Picasso. L'hommage du Grand-Palais coïncide avec le 30ème anniversaire du Musée Picasso de Paris, et le premier anniversaire de sa réouverture après travaux. Le Musée inaugure un nouvel accrochage. Le précédent, trop confus, était un héritage d'Anne Baldassari. Il n'aura tenu fort heureusement qu'un an, depuis la réouverture à l'automne dernier. Le nouvel accrochage reviendra aux fondamentaux en donnant une place centrale à la chronologie. Il présentera aussi de nombreuses archives.

Le musée offrira aussi, du 20 au 25 octobre, une semaine d'anniversaire avec diverses manifestations, et une programmation culturelle dense jusqu'à la fin de l'année (danse, musique).

Picasso à Toulouse aussi, aux Abattoirs, heureux dépositaires du rideau de scène du Minotaure. La gouache qui a servi de carton pour ce rideau sera présentée en même temps qu'une trentaine d'œuvres réunies sous le signe de « Picasso, horizons mythologiques » **(18 septembre au 31 janvier)**.

Au Louvre, enfin, une exposition ambitieuse sur "une brève histoire de l'avenir", sous l'inspiration d'un livre de Jacques Attali **(24 septembre au 4 janvier)**

RENDEZ-VOUS

BIENNALE DE LYON

C'est à la « vie moderne » que s'intéresse la 13ème biennale d'art contemporain de Lyon. Trois expositions, avec un commissariat confié au New-Yorkais Ralph Rugoff. Cette édition, selon le directeur de la biennale Thierry Raspail, "rassemble des artistes issus de 28 pays qui explorent le caractère paradoxal de la culture contemporaine dans différentes régions du monde." Dans ce rassemblement, beaucoup de valeurs sûres, de Kadder Attia à Tatiana Trouvé en passant par Michel Blazy, Céleste Boursier-Mougenot et Miguel Angel Rios.

10 septembre au 3 janvier
Lyon, MAC, Sucrière et musée des Confluences

RENZO PIANO

Renzo Piano, son travail d'équipe, l'éclectisme de ses réalisations, pour une exposition qui se veut non pas une rétrospective mais une approche de la méthode, et un éclairage par une vingtaine de réalisations, dont le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou à Nouméa, le Centre Paul Klee à Berne, la tour « Shard of glass » de Londres, le Whitney Museum de New-York, le Parlement de Malte à La Valette. L'exposition est organisée en collaboration avec la Fondazione Renzo Piano à Gênes et le Renzo Piano Building Workshop à Paris.

« Renzo Piano Buildingworkshop La méthode Piano »

11 novembre au 29 février
Cité de l'architecture et du patrimoine Paris

REBEYROLLE VIVANT

RENDEZ-VOUS

SEMAINE DES CULTURES ÉTRANGÈRES

Proximité de la conférence de Paris sur le climat oblige, la traditionnelle semaine des cultures étrangères en France sera cette année centrée sur "nos environnements". Plus de 30 centres et instituts culturels étrangers de Paris déclineront le thème, comme le centre culturel irlandais qui inaugurerait une exposition collective sur le changement climatique "et si on s'était trompé?".

Avec, comme l'habitude s'en est installée, coïncidant avec cette semaine, la Journée européenne des langues, le 26 septembre.

25 septembre au 4 octobre
www.ficcp.info

CULTURE ET TOURISME

"Culture et tourisme : quelles synergies en termes de développement local ?" est le thème d'un débat organisé par l'Agence culturelle d'Alsace en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles.

9 octobre Strasbourg
Inscriptions :
Agence culturelle d'Alsace
Tél. : 03 88 58 87 54

LE PUBLIC DES ORCHESTRES

"Le public des orchestres" est le thème d'un colloque organisé par l'Association française des orchestres. Un "véritable état des lieux" à l'occasion de la présentation des résultats d'une enquête nationale.

5 octobre
Philharmonie de Paris
afo@france-orchestres.com

Dix ans après la mort du peintre, l'Espace Rebeyrolle, créé il y a vingt ans dans sa ville natale, Eymoutiers, lui consacre une rétrospective convaincante.



Paul Rebeyrolle est mort il y a dix ans. Le lieu d'exposition qu'il avait lui-même encouragé dans sa ville natale d'Eymoutiers (Haute-Vienne), l' "Espace Rebeyrolle", a vingt ans. C'est ce dernier anniversaire qui est célébré, sous un titre en forme de proclamation: "Rebeyrolle vivant !". Y sont rassemblées des œuvres qui couvrent toutes les années de production du peintre.

Ce regard sur l'ensemble d'une œuvre justifie largement son titre. Cette peinture, et les sculptures qui l'accompagnent, font mieux que résister au temps. Elles se présentent ici dans toute leur force, toute leur solidité, toute leur inventivité, toute leur sincérité, toute leur puissance de

vie et d'indignation.

La force est intacte. Rebeyrolle était un homme naturel. Il restait en lui ce qui fut son enfance et sa jeunesse au milieu d'une nature foisonnante. Une nature à qui on ne la fait pas. Elle est présente, dans sa brutalité, dès les premières peintures, telles que l'exposition nous les remémore ou nous les fait découvrir, avec ses truites, ses brebis, ses plants de tomates et ses rosiers. Les êtres humains qui la peuplent y font des intrusions pathétiques. Ils seront tous là jusqu'au bout, ces habitants d'une planète qui va de travers, rejoints par des sangliers, des lézards, des vaches, des chiens, une végétation qui envahit l'espace des vastes toiles de sa matière et

de ses reliefs.

Rebeyrolle lui-même est un homme et un peintre à qui on ne la fait pas. Il suit sa pente naturelle, va son chemin où ne le suivront que ceux qui savent qu'on ne fait pas de l'art avec de la mode et beaucoup d'artifice, mais avec une force intérieure irréprouvable. Ceux-là sont nombreux, et fidèles. C'est eux qu'on retrouve dans l'exposition, ces collectionneurs privés qui sont les vrais juges de la valeur d'une œuvre. Rebeyrolle vivant? Par son œuvre, certes, de plus en plus.

Jusqu'au 30 décembre
Eymoutiers (Haute-Vienne)
www.espace-rebeyrolle.com

L'État va renouer avec une politique de commande aux photographes, comme il l'avait fait dans les années 80 avec la fameuse mission photographique de la DATAR, a annoncé la ministre de la culture. Une commande sera lancée au début de l'année prochaine, qui s'adressera aux photojournalistes et auteurs de photo documentaire. Hélas, signe des temps, il ne s'agira plus cette fois de photographier la France, mais seulement le Grand Paris. Comme s'il fallait montrer que la politique d'aménagement du territoire a été ramenée à sa plus simple expression, l'aménagement de l'Ile-de-France.

Le Musée de l'Homme, à Paris, va réouvrir le 17 octobre après six ans de travaux. Complémentaire des autres galeries du Museum national d'Histoire naturelle, il se veut "au croisement de la biologie et de la philosophie, de l'anthropologie et de l'histoire".
17 place du Trocadéro www.museedelhomme.fr

MARIUS BORGEAUD CHEZ LUI

Le peintre lausannois, oublié de la France où il vécut, est en lumière dans sa ville natale, à la Fondation de l'Hermitage.

La Fondation de l'Hermitage, à Lausanne, reçoit un peintre lausannois mort en 1924 et oublié de la France où il vécut, Marius Borgeaud.

Marius Borgeaud est de ces artistes qui ont grandi quand l'histoire de l'art ne s'intéressait qu'à des étoiles de première grandeur et à ceux qui se trouvaient dans leur mouvance. Ceux qui, sans refuser des influences, suivaient comme lui leur propre itinéraire à l'écart des grandes routes, ont pu connaître des succès commerciaux, voire l'estime de la critique, sans laisser beaucoup de traces hors d'un cercle restreint. Il fut aussi desservi par la brièveté de sa carrière : à peine plus de vingt ans. L'exposition de Lausanne donne l'occasion de réévaluer cette œuvre à l'aune de nos sensibilités d'aujourd'hui, avec le recul de l'Histoire, des mouvements, des avancées, des impasses du siècle. Marius Borgeaud peut bénéficier du retour en grâce de l'art figuratif.

ATYPIQUE

Il offre lui-même un profil atypique. Fils d'un très riche bourgeois lausannois, il hérite à la mort de son père d'une fortune



qu'il parviendra à dilapider en dix ans. C'est alors, vers la quarantaine, qu'il cèdera franchement à la tentation de se consacrer à la peinture, qui le taraudait sans doute depuis longtemps. Il s'installe à Paris, fréquente les académies, y fait des rencontres.

Son œuvre ne compte qu'environ 300 peintures, dont une centaine sont présentées dans l'exposition de l'Hermitage.

Plus âgé que les artistes qu'il rencontre et qu'il fréquente mais qui constituent avec lui une génération, il ne met pas dans sa

peinture la fougue radicale qui en entraînera d'autres, comme Picabia. Il y a dans sa propre recherche de formes un mélange de sagesse et d'audace mesurée, qui traduisent un tempérament et créent une atmosphère. On trouve dans ses tableaux juste ce qu'il faut de déséquilibre, et une manière de dire la vie qui concorde avec cette fausse sagesse. Marius Borgeaud se plaît aux séries qui mettent en jeu lieux et personnages, galerie de peinture ou cabaret breton. Il joue avec les fenêtres qui mettent en contact deux univers, installe des personnages et saisit des moments de vie. On a évoqué, parmi ses influences, son compatriote Félix Vallotton, voire le Douanier Rousseau, mais on pense aussi beaucoup à Hopper : c'est, notamment, le point de vue, qu'on approuve, de Sylvie Wuhrmann, directrice de la Fondation de l'Hermitage. Mais il y a, chez les personnages de Marius Borgeaud, plus de bonhomie, et dans ses intérieurs, plus de sérénité et d'invite au bonheur.

Jusqu'au 25 octobre
www.fondation-hermitage.ch



RENDEZ-VOUS

PANORAMAS AU MUCEM

Une exposition dont le thème est, au fond, l'analyse de la construction du regard. Une démonstration par l'histoire, de la fin du 18ème siècle au début du 21ème, et par quelques noms : Gustave Courbet, Jan Dibbets, Vincent Van Gogh, Peter Greenaway, David Hockney, Ellsworth Kelly, François Morellet, Gerhard Richter... L'exposition est organisée conjointement avec les Musées d'art et d'histoire de Genève.

Marseille

4 novembre au 29 février

FESTIVAL DE LA MARIONNETTE

18ème édition du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes FMTV. Plus de cent compagnies de 25 pays, près de 600 représentations. Et des rencontres professionnelles, dont une sera consacrée au rapport entre marionnette et jeune public.

18 au 27 septembre
Charleville-Mézières

www.festival-marionnettes.com

ARCHIVES DU NORD

Les Archives du Nord ne sont pas seulement un livre qui explore les racines familiales de Marguerite Yourcenar. Elles sont aussi un service départemental qui, justement, possède un fonds important sur Yourcenar, acquis en 2010. De quoi faire une exposition qui, naturellement, se tiendra au Mont Noir, lieu d'enfance de l'écrivain.

"Marguerite Yourcenar aux Archives du Nord"

7 novembre au 17 janvier

GEORGES ROUSSE À LA CONCIERGERIE

RENDEZ-VOUS

FESTIVAL DE LOIRE

Le festival de Loire est le plus grand rassemblement européen de la marine fluviale. Plus de 200 bateaux, 700 marinières, 450 artistes et 650 000 visiteurs sont attendus. À l'honneur cette année, la Pologne, dont une dizaine de bateaux seront présents après avoir parcouru en quatre mois 2700 kilomètres.

23 au 27 septembre

SAINT-ÉTIENNE ET LA GRANDE GUERRE

L'industrie stéphanoise a fortement contribué à l'armement de la France pendant la Grande Guerre. C'est cette histoire que rappelle le Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne dans une exposition, « Bénéfices de guerre, guère de bénéfices ? 14-18 », qui « révèle l'engagement et l'importance de l'industrie stéphanoise pendant le premier conflit mondial, tout en s'interrogeant sur la complexité des bénéfices engendrés »

9 octobre au 15 mars
mai.saint-etienne.fr

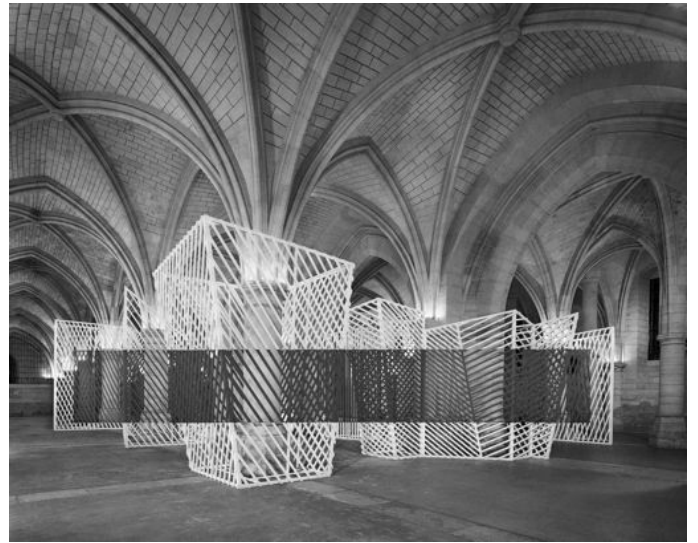
D'AZINCOURT À MARIGNAN

1414 - 1515 : un siècle de guerre, entre la fin de l'armée féodale à Azincourt et la victoire de l'artillerie à Marignan. C'est ce que va raconter cette exposition au Musée de l'Armée, intitulée « Chevaliers et bombardes ». L'histoire est racontée en puisant dans les collections du musée (notamment l'armure de François 1er), mais aussi grâce à de nombreux prêts internationaux.

Hôtel des Invalides Paris
7 octobre au 24 janvier
www.musee-armee.fr

C'est à Georges Rousse que le Centre des Monuments Nationaux a demandé d'intervenir cet automne dans la splendide salle des Gens d'Armes de la Conciergerie. Georges Rousse a un sens très sûr des lieux dans lesquels il intervient. Il noue avec eux des liens de nature diverse, avec toujours pour finalité la réalisation d'une photographie anamorphique. Son œuvre s'offre à une double lecture : ce qu'on voit, et ce qui n'est révélé que par l'objectif. Au Familistère de Guise, où son intervention est encore visible jusqu'au 20 septembre, il a été saisi par l'histoire du site, et il a travaillé le rapport à l'utopie. À la Conciergerie, aucun lien avec l'histoire chargée du monument. L'artiste a été envoûté par les lignes des piliers et des arcs, par le rythme qu'ils imposent à la salle ; c'est cela qu'il a affronté.

Le premier niveau de lecture est déjà celui d'une réussite accomplie.



Georges Rousse a entouré les piliers de constructions en lamelles de bois blanches et rouges, dans lesquelles il veut voir des voiles soulevées par le vent. Il est loisible de déambuler entre elles, s'offrant la perspective de paysages renouvelés.

Le deuxième niveau, la photographie anamorphique,

pourrait être, en quelque sorte, le supplément. C'est pourtant ce niveau-là qui est le but, justifiant tout le reste, jusqu'à l'œuvre, final magique du travail, qui sort, virtuose et belle, du chapeau du prestidigitateur (*ci-dessus*, © Georges Rousse)

Jusqu'au 29 novembre

LES FLÈCHES DE BUREN À AMIENS

Le musée de Picardie (Amiens) qui, pendant sa longue période de travaux, concentre son activité sur son immense grand salon, a demandé à Daniel Buren d'y intervenir. Pour son travail *in situ*, l'artiste a parcouru le musée, y a découvert les grands portiques utilisés pour transporter les toiles - on les appelle flèches - et ce sont ces flèches qui ont déterminé son travail. Par elles, il est revenu à la peinture, avec des formats divers qui, posés sur des flèches identiques à celles que le musée utilise, dialoguent avec les formats tout aussi divers des tableaux exposés dans le grand salon.

Entre les tableaux anciens et ses peintures, Daniel Buren reconnaît qu'il existe un rapport d'une certaine violence : son travail bouscule l'ordonnance du grand salon, son grand plafond et ses

dorures, ses murs chargés de tableaux comme on le faisait au XIX^e siècle. Mais la solution qu'il a trouvée pour répondre à la commande lui est vite apparue évidente. « La salle est si chargée que j'ai d'abord cru qu'une intervention ne serait pas possible. Les toiles prennent à peu près tous

les centimètres carrés de mur. » Les flèches lui ont apporté la réponse. Elles occupent l'espace, mais donnent aussi des perspectives sur les œuvres sagement accrochées aux murs.

Jusqu'au 31 octobre



UN ÉTÉ CULTUREL EN BREF

30 juin

Philippe Béval a été reconduit à la présidence du Centre des monuments nationaux. Agé de 60 ans, énarque ayant rejoint le Conseil d'État à sa sortie de l'École, Philippe Béval a fait une grande partie de sa carrière dans la culture. Il a été notamment directeur général de l'Opéra de Paris, directeur général de la Bibliothèque nationale de France, et directeur des Archives.

1er juillet

Le musée du Louvre porte son tarif d'entrée de 12 à 15 euros. Les nouveaux tarifs intègrent les expositions temporaires, mais l'argument est peu convaincant. Le Louvre est, comme les grands établissements publics, confronté à l'obligation d'accroître ses ressources propres. Les tarifs des musées nationaux ont connu depuis dix ans une forte augmentation, critiquée par la Cour des comptes

2 juillet

La ministre de la culture signifie à Nicolas Bourriaud, directeur depuis 2007 de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, que son mandat ne serait pas renouvelé. Un appel à candidatures est lancé.

4 juillet

Les "climats du vignoble de



Bourgogne" et les "Coteaux, maisons et caves de Champagne" sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

6 juillet

A Arles, la ministre de la culture

évoque la création d'un Conseil national des professions de la photographie, qui pourrait être créé avant la fin de l'année.

6 juillet

Le Département du Nord, qui a basculé à droite aux dernières élections, baisse brutalement et unilatéralement ses subventions aux théâtres labellisés, objets de conventions avec l'État. Plaidant une situation financière difficile, le Conseil départemental annonce que "il faudra redéfinir une politique culturelle".

10 juillet

Un rapport de Corinne Bouchoux, sénatrice EELV, et de Loïc Hervé, sénateur UDI, sur l'avenir de la HADOPI, préconise notamment d'assouplir la chronologie des medias, considérée comme un frein à l'élargissement de l'offre légale.

21 juillet

Conakry, capitale de la Guinée, est

nommée par l'UNESCO et les organisations internationales du livre capitale mondiale du livre pour 2017. Conakry succèdera à Incheon (2015) et Wrocław (2016).

24 juillet

Laurent Contini, conseiller des affaires étrangères, est nommé, au Quai d'Orsay, chargé de mission sur le modèle français du droit d'auteur et de la gestion collective en Afrique.

29 juillet

Un nouveau centre de Développement chorégraphique, le douzième, verra le jour en septembre, annonce le ministère de la culture. Il sera confié à l'association Touka Danses, que dirige la chorégraphe Norma Claire.

31 juillet

La garde des sceaux présente au Conseil des ministres le projet de loi constitutionnelle autorisant la

suite page douze

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS
Ont contribué à ce numéro :
Jacques Bertin
Philippe Poirrier

Conception graphique :
Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques
est éditée par :
SPC SARL,
7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT
Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80
Courriel : policultures@orange.fr
www.policultures.fr

AIMABLE FRAGONARD

Dure vie des organisateurs d'expositions : il leur faut trouver des thèmes accrocheurs. Avant la prostitution au musée d'Orsay, voici donc un "Fragonard amoureux" au musée du Luxembourg.

Fragonard, qu'on dit très attaché à la vie familiale, a cédé moins sans doute à ses penchants qu'à l'humeur du temps, et à ses commanditaires, quand il a dessiné ou peint des sujets plus ou moins licencieux. Et ces thèmes n'occupent qu'une place mineure dans son œuvre. Mais pourquoi, après tout, ne pas les exposer, s'ils font porter un regard un peu décalé sur le peintre, et s'ils attirent du monde ?

Reste que dans ces sujets, où respire un siècle, celui du libertinage, qui



n'attendra pas la Révolution pour s'achever, Fragonard se montre avec sa vraie nature, aimable, avec des coloris pleins d'affabilité et de douceur. On pardonne à ses libertins, tant ils ont l'air convenables... Du reste, l'exposition ne se limite pas à ces sujets, mais plus largement à l'éloge de l'amour selon Fragonard. Eloge rendu avec la délicatesse de sa palette. Et comment ne pas succomber à ces belles à l'air angélique ?

Fragonard amoureux Galant et libertin

Jusqu'au 24 janvier

UNE HISTOIRE DE L'ÉDITION

en bref

Six mois après son ouverture, le musée des Confluences, à Lyon, a enregistré 500 000 entrées, soit l'objectif fixé pour une année en rythme de croisière. L'analyse des publics indique que le musée a touché toutes les tranches d'âge, avec un tiers de moins de 25 ans. 18% des visiteurs viennent d'ailleurs que de Rhône-Alpes, les Parisiens étant les plus nombreux



Selon le CNC, les entrées dans les salles de cinéma en France ont été, en juillet, supérieures de 16,7% à leur niveau de juillet 2014, atteignant un total de 18,22 millions contre 15,61 millions.

Le total des sept premiers mois de l'année reste cependant inférieur de 2,5% à celui des sept premiers mois de 2015, avec 119,29 millions d'entrées contre 122,32. Cette période a par ailleurs été marquée par une sensible baisse de la part de marché des films français (35,2% contre 46,9%) au profit des films américains (51,5% contre 43,9%)

300 000 : c'est le nombre de visiteurs accueillis par le musée Soulages à Rodez entre son ouverture fin mai 2014 et la fin de juillet 2015.

1 257 000 personnes ont visité le Pont du Gard entre le 1er janvier et le 31 août, soit 8% de plus que l'an dernier. Les gestionnaires du monument jugent "probable" que le record de fréquentation atteint l'année dernière avec 1,5 million de visiteurs sera dépassé.

Jean-Yves Mollier, Une autre histoire de l'édition française, Paris, La Fabrique, 2015. 429 pages. 15 Euros.

Alors que les médias sont concentrés sur la rentrée littéraire et que la révolution numérique remet frontalement en cause les habitudes des acteurs de la chaîne du livre (1), les éditions *La Fabrique*, qui avaient déjà mis à disposition du lectorat francophone les ouvrages d'André Schiffrin, proposent sous un format compact, en quinze courts chapitres, une synthèse bienvenue sur l'histoire de l'édition française. Son auteur, Jean-Yves Mollier, était sans doute l'un des mieux à même de relever ce défi éditorial. Depuis *L'Argent et les Lettres. Histoire du*

capitalisme d'édition (1988) jusqu'à *Edition, presse et pouvoir en France au XXe siècle* (2008), il n'a cessé de proposer une histoire culturelle du livre conçue comme une histoire totale à la charnière de l'histoire politique, économique et sociale. Ce volume est aussi l'occasion d'intégrer les résultats de nombreuses recherches qui ont vu le jour depuis la publication en 1982-1986 d'une imposante *Histoire de l'édition française* en quatre gros volumes. On retrouvera dans ce volume, à la fois manuel et essai, les qualités de travaux de l'auteur : la clarté des analyses, une écriture accessible et une belle ambition intellectuelle. L'ouvrage devrait retenir l'attention de tous ceux, de l'étudiant à l'honnête homme, de l'écrivain à l'éditeur,

du bibliothécaire au médiateur culturel, qui pensent que le livre, que l'on ne saurait réduire au roman, a toujours un rôle à jouer dans la circulation des idées.

(1) En ligne : Philippe Poirrier, « Marée montante » ou tsunami? L'avenir du livre à l'heure du numérique dans Fabrice Piroli (dir.), *Le livre électronique au présent. Pratiques de lecture, de prescription et de médiations*, Dijon, EUD, 2015, p. 123-126. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01174872/document>

Philippe Poirrier

un été en bref (suite de la page 11)

ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. La veille, le Conseil d'État avait émis un avis défavorable.

30 juillet

Lancement de la mission de préfiguration pour le rapprochement du Centre national du théâtre et de Hors les Murs (centre de ressources des arts de la rue et du cirque)

31 juillet

La Garde des Sceaux dépose au Sénat le projet de loi constitutionnelle autorisant la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

17 août

Adoptée en juillet par l'Assemblée nationale, la loi Rebsamen sur le dialogue social, avec ses

dispositions sur l'intermittence, est promulguée.

22 août

Delphine Ernotte s'installe à la présidence de France Télévision

31 août

L'"État islamique" détruit à Palmyre le grand temple de Baal

2 septembre

C'est Jean-Marc Bustamante qui est le gagnant de l'appel à projets lancé par le ministère de la culture pour la direction de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. L'appel à projets avait suscité vingt-cinq candidatures. La direction revient donc à un artiste, photographe, peintre, sculpteur, parmi les plus en vue parmi les artistes français. Il connaît bien la maison, puisqu'il y enseigne depuis plus de quinze ans.

31 août

Priorité confirmée pour Delphine Ernotte : la création d'une chaîne d'information en continu France-Télévision. La nouvelle présidente du groupe public se dit par ailleurs favorable au rétablissement de la publicité après 20 heures.

3 septembre

C'est Muriel Mayette, administratrice générale de la Comédie-Française de 2006 à 2014, qui succède à Éric de Chassey à la direction de la Villa Médicis à Rome. Elle sera la première femme à occuper cette fonction. Sa nomination émeut dans le Landerneau.

7 septembre

Le Louvre, le musée d'Orsay et Versailles seront ouverts sept jours sur sept. Le septième jour sera réservé aux scolaires.